La prévision économique

La prévision est une discipline qui vise à **apprécier la situation économique actuelle ou future d’une branche d’activité, d’une région, d’un pays voire du monde entier**. Pour y parvenir, les prévisionnistes cherchent à déterminer la valeur, à l’instant présent ou dans un avenir plus ou moins proche, [de différentes variables telles que la croissance](http://sabbar.fr/economie-2/lappreciation-de-la-situation-economique/), l’inflation, le chômage ou encore les taux d’intérêt. La prévision n’est pas une science exacte. Il est par exemple **impossible de prévoir les chocs exogènes**, c’est-à-dire extérieurs à l’activité économique. En novembre 2019, soit avant la pandémie de coronavirus, l’OCDE, qui réunit 37 pays parmi les plus développés du monde, estimait ainsi que la croissance mondiale progresserait de 2,9 % en 2020. En septembre, elle prévoyait finalement un recul du PIB mondial de 4,5 % cette année.

Des cycles aux indicateurs avancés

La prévision économique repose sur diverses méthodes, comme **l’étude des indicateurs avancés**. Au XIXe siècle, des économistes tels que le Français Clément Juglar commencent à étudier la [nature cyclique de l’économie](https://www.brief.eco/a/2019/07/10/on-fait-le-point/les-cycles-economiques/), c’est-à-dire l’alternance régulière entre les phases d’expansion et de contraction. Au début du XXe siècle, la recherche sur le cycle économique quitte le champ de la théorie pour se concentrer sur les statistiques, rappelle l’économiste québécois Christian Deblock dans une étude publiée en 2000. En 1938, les économistes américains Arthur Burns et Wesley Mitchell publient un rapport dans lequel ils déterminent **les statistiques à suivre pour prévoir les fluctuations à venir**. C’est la naissance des « indicateurs avancés » mis au point par les organismes de statistiques. Par exemple, l’institut français de statistiques Insee publie chaque mois un indicateur synthétique de confiance des ménages qui étudie leur opinion sur leur environnement économique. Cet indicateur est prédictif de leurs comportements en matière de consommation et d’épargne.

5

milliards d’euros

Dans un [rapport publié en 2014 [PDF]](https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/EzPublish/20140617_rapport_situation_perspectives_des_finances_publiques_v2.pdf), la Cour des comptes, chargée du contrôle de la dépense publique, a calculé que dans les projets de lois de finances, les prévisions de croissance ont conduit à surestimer le produit des prélèvements obligatoires d’environ 5 milliards d’euros par an sur la période 2003-2013 (hors 2009). **« Il existait donc un biais optimiste des prévisions macroéconomiques du gouvernement »**, estime sur son site l’économiste François Ecalle, spécialiste des finances publiques. Selon lui, la création en 2012 du Haut Conseil des finances publiques a contribué à l’amélioration des prévisions, « celles-ci étant plus proches de la croissance finalement constatée sur la période 2014-2018 ».

La modélisation macroéconomique

Pour effectuer des prévisions, les économistes recourent aussi à **la modélisation macroéconomique, en s’appuyant sur des modèles économétriques**. Un tel modèle est une sorte de maquette simplifiée de la réalité économique, obtenue à partir d’équations mathématiques. Il existe de très nombreux modèles. Par exemple, l’Insee et la direction générale du Trésor, une branche du ministère de l’Économie, ont créé [le modèle Mésange](https://www.insee.fr/fr/information/3605738). Il s’agit d’une **représentation de l’économie française** dans laquelle sont modélisés les comportements de consommation ou encore d’investissement des ménages, des entreprises et des administrations. L’économiste néerlandais Jan Tinbergen est le premier à avoir bâti dans les années 1930 des modèles économétriques, d’abord pour l’économie des Pays-Bas, puis pour celle des États-Unis.

Le cas du projet de loi de finances

En France, **le PLF dresse la liste de l’ensemble des recettes attendues et des dépenses prévues par l’État pour l’année suivante**. Les projections sur lesquelles il repose sont réalisées pendant l’été précédent par la direction générale du Trésor. Comme elle l’explique sur son site internet, elle commence par effectuer une [prévision détaillée des variables de l’année en cours](https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2015/06/16/document-de-travail-n-2015-04-la-prevision-de-croissance-de-court-terme-a-la-dg-tresor) (PIB, consommation, investissement, etc.) en s’appuyant sur des statistiques telles que les indicateurs avancés, qu’elle actualise. La direction générale du Trésor se sert ensuite de cette prévision pour effectuer celle de l’année suivante **en ayant recours à la modélisation** : elle rentre les différentes données dans un modèle économétrique pour obtenir la valeur des variables futures, qu’elle va ajuster en fonction de ses analyses.